



CONSEIL MUNICIPAL

29 avril 2022

Compte-rendu de séance

1	Election du secrétaire de séance	Compte-rendu de séance
2	Approbation du compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 25 mars 2022	Compte-rendu de séance
3	Budget principal_Rectification matérielle du budget primitif 2022	Compte-rendu de séance
4	Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)	Délibération n°028/2022
5	Feu d'artifice du 14/07/2022	Compte-rendu de séance
6	Décisions prises par la Maire	
	6.1. Droit de Prémption Urbain	Compte-rendu de séance
	6.2. Devis validés	Compte-rendu de séance
7	Informations diverses	
	7.1. Ressources humaines	Compte-rendu de séance
	7.2. Inauguration du monument aux morts	
	7.3. Commémoration du 8 mai	Compte-rendu de séance
	7.4. Retour des demandes de subventions	Compte-rendu de séance
	7.5. Travaux	Compte-rendu de séance
	7.6. Syndicat mixte du Pays du Mans	Compte-rendu de séance
	7.7. Communauté de communes Le Gesnois Bilurien	Compte-rendu de séance
8	Questions diverses	Compte-rendu de séance

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/04/2022

Date d'affichage : 25/04/2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf avril, à vingt heures dix minutes.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Sillé-le-Philippe, en séance publique, sous la présidence de Mme Claudia DUGAST, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

PRESENTS : 9

Mme Marie-Noëlle DUJARDIN, M. Michel HY, Mme Liliane MECHE, M. Romuald MICK, Mme Gaëlle PROD'HOMME, Mme Sandrine ROBINAULT, M. Hervé TARRADE, M. Charly TERTRE.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : 6

M. Robert BLOT
Mme Isa BOURGOIN
M. Vincent LABBETOUL
M. Cyrille MONTAROU
M. Guy PRUDHOMME
Mme Dora VIGNAIS

POUVOIR(S) : 4

M. Robert BLOT donne pouvoir à Mme Liliane MECHE
M. Vincent LABBETOUL donne pouvoir à Mme Sandrine ROBINAULT
M. Cyrille MONTAROU donne pouvoir à Mme Claudia DUGAST
Mme Dora VIGNAIS donne pouvoir à M. Michel HY

VOTANTS : 13

1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

En principe, le(la) secrétaire de séance est désigné(e) par vote à bulletins secrets, néanmoins le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret (article L2121-21 ; CE, 29 juin 1994, n°120 000). Mme la Maire vous propose de bien vouloir en délibérer.

VOTANTS	UNANIMITE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	13			

Mme la Maire vous demande d'élire un(e) secrétaire de séance : M. Charly TERTRE.

VOTANTS	UNANIMITE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	13			

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2022

Mme la Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le compte-rendu de la séance du 04/03/2022, qui a été envoyé par email le 25/04/2022.

VOTANTS	UNANIMITE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	12			

3. BUDGET PRINCIPAL RECTIFICATION MATERIELLE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Mme la Maire informe le Conseil Municipal que suite à la transmission du Budget primitif 2022, la Trésorerie a demandé d'effectuer une rectification matérielle afin de respecter l'instruction M14. Cela ne modifie en rien les totaux de la section de fonctionnement et de la section d'investissement instaurés lors du Conseil du 25/03/2022.

BUDGET SILLE LE PHILIPPE COMMUNE				
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
		BP 2021 + DM	Réalisations 2021	Budget Primitif 2022 présentation commission
DEPENSES				
011	Charges à caractère général	231 962,00	126 236,54	223 290,00
012	Charges de personnel	312 935,00	273 498,45	360 623,00
65	Autres charges de gestion courante	96 308,00	87 313,66	98 037,00
66	Charges financières	12 300,00	5 259,11	8 200,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	357,11	1 500,00
68	Dotations aux provisions pour dépréciations	200,00	200,00	200,00
014	Atténuations de produits	64 155,00	62 814,00	63 455,00
	<i>Sous-total des dépenses réelles</i>	719 860,00	555 678,87	755 305,00
73923	Prélèvement GIR			
042	Transferts entre section (dotations aux amortissements)	3 824,00	2 823,20	2 165,00
022	Dépenses imprévues	42 285,00		48 742,00
OS 023	Virement à la section d'investissement	823 071,13		822 273,13
	<i>Sous-total des dépenses d'ordre</i>	869 180,13	2 823,20	873 180,13
	TOTAL DEPENSES	1 589 040,13	558 502,07	1 628 485,13
RECETTES				
70	Produits des services	59 752,00	61 431,73	75 888,00
73	Impôts et taxes	438 627,00	458 067,96	457 249,00
74	Dotations et participations	267 507,00	253 078,00	254 690,00
75	Autres produits de gestion courante	7 750,00	8 449,70	7 850,00
013	Atténuation de charges	22 000,00	27 358,22	20 000,00
42	Transferts entre sections		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 600,00	6 971,96	3 270,68
	<i>Sous-total des recettes réelles</i>	800 236,00	815 357,57	818 947,68
2	Excédent de fonctionnement reporté	788 145,13	788 145,13	809 537,45
	<i>Sous-total des recettes d'ordre</i>	788 145,13	788 145,13	809 537,45
	TOTAL RECETTES	1 588 381,13	1 603 502,70	1 628 485,13
	SOLDE DE L'EXERCICE	- 659,00	1 045 000,63	-
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 045 000,63	
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
SECTION D'INVESTISSEMENT				
		BP 2021 + DM	Réalisations 2021	Budget Primitif 2022 présentation commission
DEPENSES				
			Paielements	
21	Immobilisations corporelles	395 681,00	16 365,52	773 045,83
203	Frais d'études	9 340,00	6 840,00	10 000,00
204	Subvention d'équipement département	2 165,00	2 164,20	2 165,00
041(21312)	Opérations patrimoniales			0,00
146 (21)	Voirie	1 580 877,94	1 398 345,77	205 259,68
149 (21)	Enfouissement des réseaux	135 000,00		106 000,00
154 (21)	Ecole aménagement	9 300,00	270,60	15 527,00
156 (21)	Mairie	6 314,40	5 643,55	20 150,00
158 (21)	Cantine			30 500,00
16	Dépenses financières (Emprunts et dettes)			134 150,00
26	Participations et créances	83 500,00	62 968,21	200,00
OS D040(192)	Dépenses d'ordre (Amortissement des subventions)	200,00		0,00
	<i>SOUS-TOTAL</i>	2 222 378,34	1 492 597,85	1 296 997,51
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	15 199,59	15 199,59	567 999,81
	TOTAL DEPENSES	2 237 577,93	1 507 797,44	1 864 997,32
RECETTES				
10-10222	FCTVA	7 109,19	7 284,64	216 361,00
10-10226	TAXE D'AMENAGEMENT	2 745,00	1 512,23	1 564,00
10-1068	Affectation résultat	41 072,61	41 072,61	235 462,98
1641	Emprunts	700 500,00	700 000,00	600,00
13	Subventions d'équipement	659 915,00	130 703,95	586 571,21
040	Plus value ventes d'immeuble/ transfert entre section	3 165,00	2 823,20	2 165,00
041	Opérations Patrimoniales			0,00
23	Avances et acomptes versés sur commande		56 401,00	
SOUS-TOTAL		1 414 506,80	939 797,63	1 042 724,19
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE			-
OS 021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	823 071,13		822 273,13
	TOTAL RECETTES	2 237 577,93	939 797,63	1 864 997,32
	SOLDE DE L'EXERCICE	-	567 999,81	-

Le Conseil Municipal en prend acte.

4. RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Mme la Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la séance du 10/12/2021, le Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, à l'Expertise et l'Expérience Professionnelle (RIFSEEP) a été instauré pour les agents de la collectivité à compter du 01/06/2022 (Délibération n°099/2021).

Suite à la transmission de cette délibération, le Sous-Préfet de Mamers, par un courrier daté du 02/02/2022, a invité le Conseil Municipal à modifier sa délibération. La délibération a été modifiée selon les préconisations puis réexaminée le 24/03/2022 par le Comité Technique du Centre de Gestion qui a émis un avis favorable.

Mme la Maire a transmis le 25/04/2022, par email, à chaque Conseiller le projet de délibération modifié et vous demande de délibérer à nouveau.

Après avis du Comité Technique en date du 24/03/2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'UNANIMITE des présents et des représentés :

- D'ADOPTER dans la limite des textes applicables à la Fonction Publique d'Etat, l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions, d'Expertise (IFSE) et le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) à compter du 1^{er} juin 2022 ;
- DE MAINTENIR le régime indemnitaire pour les cadres d'emplois non concernés par le RIFSEEP ;
- DE CONSERVER les diverses indemnités décrites ci-dessus ;
- D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget primitif de chaque exercice.

Mme la Maire rappelle que le montant de chaque composante du RIFSEEP sera fixé par arrêté individuel.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°099/2021.

VOTANTS	UNANIMITE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	13			

DELIBERATION N°028/2022

5. FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET 2022

Mme la Maire présente le devis de la Société PYRO CONCEPT (Nazelles-Négron), prestataire habituel pour le tir du feu d'artifice, pour avis du Conseil Municipal :

- Spectacle clés en main : 2 970,00 € T.T.C.
- Prestation et mise en place de la sonorisation (option) : 456 € T.T.C.

+ frais SACEM à prévoir de 153,99 € (feu + sonorisation).

Bien entendu, la tenue de cet événement sera conditionnée à la situation sanitaire du moment.

Les membres du Conseil Municipal se prononcent en faveur du spectacle clés en main sans sonorisation.

6. DECISIONS PRISES PAR LA MAIRE

Dans le cadre des délégations consenties à la Maire par le Conseil Municipal, Mme la Maire vous informe de :

6.1. Droit de Prémption Urbain

Mme la Maire informe le Conseil Municipal de sa décision de ne pas faire usage du droit de préemption de la commune de Sillé-le-Philippe pour la vente des biens situés au :

- 7 rue de Montaigu
- 46 rue Principale
- 3 rue de la Liberté

Le Conseil Municipal prend acte de sa décision.

6.2. Devis validés

Mme la Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises (Art. L2122-23 CGCT) depuis le dernier Conseil Municipal :

ENTREPRISES	SERVICES	OBJETS	MONTANTS HT	MONTANTS TTC
ASSAINISSEMENT - FONCTIONNEMENT				
SUEZ	Assainissement	Chaulage des boues Covid 2022 de la station d'épuration pour épandage		6 093,57 €
				6 093,57 €
INVESTISSEMENT				
VAUDELLE	DIVERS	Installation clôtures rigides avec occultants pour les deux logements communaux	4 311,00 €	5 173,20 €
GRUAU LAVAL	ATELIER	Achat grilles pour le Renault Master	1 076,00 €	1 291,20 €
				6 464,40 €
FONCTIONNEMENT				
ATELIER				
PROMOCASH	ATELIER	Achat matériel entretien		23,76 €
FOUSSIER QUINCAILLERIE	ATELIER	Achat poignées et serrures		269,30 €
				293,06 €
CANTINE				
PROMOCASH	CANTINE	Achat matériel entretien		151,85 €
BENARS SAS	CANTINE	Dépannage armoire froide (2021)		185,92 €
BENARS SAS	CANTINE	Dépannage lave vaisselle (2021)		108,00 €
FOUSSIER QUINCAILLERIE	CANTINE	Achat d'un support ventouse incendie		121,03 €
SCOLAREST	CANTINE	Repas du 01 au 31/03/2022		3 690,56 €
PROMOCASH	CANTINE	Achat matériel entretien		24,11 €
				4 281,47 €
ECOLE				
THUARD	ECOLE	Achat livres		236,60 €
GRUPE DELTA OUEST	ECOLE	Achat ramettes de papier (annule et remplace le devis signé et présenté le 25/03/2022)		249,60 €
FOUSSIER	ECOLE	Achat poignée portillon		18,34 €
PROMOCASH	ECOLE	Achat matériel entretien		325,54 €
				830,08 €
HALLE AUX SPORTS				
PROMOCASH	HALLE AUX SPORTS	Achat matériel entretien		50,04 €
				50,04 €
MAIRIE				
SANTE AU TRAVAIL 72	ADMINISTRATION	Droit d'entrée agent (cantine)		12,88 €
SARL HAMEAU Régis	MAIRIE	Raccordement du panneau d'affichage lumineux au bâtiment de la mairie		1 021,46 €
CONTY	MAIRIE	Contrat sécurité absolue (serveur et ordinateur portable)		371,80 €
IBUREAU	MAIRIE	Achat fournitures de bureau		48,60 €
PREFECTURE	ADMINISTRATION	Abonnement annuel : bulletin annoté des lois et décrets, répertoire mensuel du Ministère de l'intérieur		425,00 €
LA POSTE	ADMINISTRATION	Affranchissement divers courriers envoyés en recommandé		37,69 €
LECLERC	MAIRIE	Achats divers (téléphone, lampe de bureau, carafe filtrante...)		68,04 €
LEGALDOC	MAIRIE	Achat enveloppes pour envoi cartes électorales		41,88 €
GROUPAMA (Assurances)	ADMINISTRATION	Assurance Renault Master		615,01 €
				2 642,36 €
SALLE POLYVALENTE				
FOUSSIER	SALLE POLYVALENTE	Achat poignées anti-paniques		441,22 €
LLEIXA	SALLE POLYVALENTE	Vérification 2022 alarme incendie		564,00 €
PROMOCASH	SALLE POLYVALENTE	Achat matériel entretien		150,56 €
				1 155,78 €
AUTRES SERVICES				
BARBIER	VOIRIE	Demande de bornages (parcelles rue de la Liberté)		907,20 €
Entreprise GUENE Yannick	VOIRIE	Débroussaillage chemins et voirie 2023		4 849,42 €
SARL GILLES Claude	DIVERS	Habillage de pannes sous toit en zinc perforé pour le 50 ter rue Principale		528,00 €
CFPPA La Germinière	ADMINISTRATION	Formation pour 1 agent technique "Taille raisonnée des arbres et des arbustes d'ornement"		357,80 €
				6 642,42 €
				15 895,21 €

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Ressources humaines

○ *Service technique*

● **Contrat Parcours Emploi Compétence (PEC)**

Mme la Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un de nos agents techniques polyvalents a été recruté sur un contrat PEC à destination des travailleurs en situation de handicap à temps non complet 20 heures/semaine à compter du 21/06/2021 pour une durée de 9 mois.

Ce contrat s'est terminé le 21/03/2022 et n'a pas été reconduit.

7.2. Inauguration du monument aux morts

L'inauguration aura lieu le vendredi 6 mai à 18h place de la mairie, avant l'assemblée générale du Souvenir Français.

Sont invités Mme POUPON (Délégue générale du Souvenir français 72), les membres des associations du Souvenir Français, des AFN, M. VAUTCRANNE (pompes funèbres ayant réalisé la restauration de la plaque ardoise), M. BONADONNA (Maître d'œuvre), M. OLIVIER (Bureau d'études SODEREF Développement), M. NOACK (Entreprise de travaux COLAS).

Dépôt de gerbe et vin d'honneur à l'issue de la cérémonie.

La presse est conviée (Maine Libre).

7.3. Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 mai se fait en alternance entre les communes de Sillé-le-Philippe, Saint-Corneille et Savigné l'Evêque. Cette année, c'est la commune de Saint-Corneille qui accueille. En 2023, c'est la commune de Sillé-le-Philippe qui accueillera.

Rassemblement à 9h30 sur le parking de la salle polyvalente.

Dépôt de gerbes aux monuments aux morts de la place de la mairie et de Chanteloup.

Messe à 11 h à Saint-Corneille suivie d'un vin d'honneur.

7.4. Retour des demandes de subventions

○ *Achat de défibrillateurs*

Lors de la séance du 28/01/2022, le Conseil Municipal a approuvé "l'acquisition de 2 Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) avec les accessoires" et autorisé Mme la Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département de la Sarthe pour 2021-2022.

La subvention éligible était de 50 % du montant T.T.C. pour un montant maximum de 2 000,00 € T.T.C. par défibrillateur.

M. le Président du Conseil Départemental, par un courrier daté du 29/04/2022, informe la collectivité qu'une subvention d'un montant de 2 328,00 € a été accordée.

○ *Monument aux morts*

Lors de la séance du 25/03/2022, le Conseil Municipal a approuvé "l'achat et la pose d'une nouvelle stèle et la restauration de la plaque ardoise existante" du monument aux morts situé dans le carrefour reliant les rues de la Liberté, Principale, du Vivier et Neuve.

Il a également autorisé Mme la Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) et du Souvenir Français.

Le montant de subvention demandé était de 6 670,00 €, soit 50 % du montant total.

Par un email en date du 13/04/2022, le Souvenir Français départemental informe la collectivité qu'une subvention d'un montant de 1 600,00 € a été accordée.

7.5. Travaux

○ *Travaux de réhabilitation du centre-bourg*

● **Zone 1 : du cimetière au carrefour de la rue des Courtils**

Installation de l'abri et de la main courante dans le cimetière + plantations en attente.

- **Zone 2 : de la rue des Courtils à la boulangerie + impasse du Presbytère**
- **Zone 3 : place de l'église**
Plantations derrière l'église en attente.
- **Zone 4 : de la boulangerie au monument aux morts**
Démolition du monument aux morts semaine 13.
Installation du panneau d'informations lumineux en lieu et place du monument aux morts.
Plantations du carrefour en attente.
- **Zone 5 : rue Neuve et place de la mairie**
25/04/2022 : Pose de la plaque du monument aux morts sur la stèle.
Plantations en attente.

22/04/2022 : Opération de pré-réception
Lot 1 (VRD) réceptionné avec réserves ;
Lot 2 (Plantations) non réceptionné avec mise en place de pénalités pour retard.
- **Rue de la Liberté**
29/04/2022 : Installation du radar pédagogique.
- **Travaux city-stade**
02/05/2022 : Démarrage des travaux.
Rajout de fourreaux traversant l'allée des terrains de boules et longeant la plateforme du city-stade pour possibilité de raccordement électrique futur.

7.6. Syndicat mixte du Pays du Mans

Par délibération du 04/03/2022, le syndicat mixte du Pays du Mans a prescrit la révision du SCoT du Pays du Mans, approuvé le 24/01/2014, pour élaborer un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'échelle du périmètre étendu à la 4CPS (Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé) soit 315 000 habitants et 92 communes.

Cette révision du SCoT s'inscrit dans une démarche prospective et stratégique à 20 ans, répondant aux enjeux liés à l'adaptation, aux changements climatiques et visant de orientations de développement durable et innovant en faveur de la transition énergétique.

La délibération de prescription de la révision du SCoT a été affichée.

7.7. Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

○ *Commission Mutualisation – Relations aux communes du 12/04/2022 (Marie-Noëlle DUJARDIN)*

1. Retour sur les rencontres dans les communes

10 communes ont été visitées (pas encore Sillé-le-Philippe). Rencontre avec les personnels.

Différents besoins ont été recensés lors de ces rencontres :

- Le remplacement du personnel lors de congés ou de maladie. Le Centre de Gestion n'est pas toujours en capacité de pourvoir aux remplacements. L'idée émise serait de créer un "pool de volants".
- Les animaux errants. Il a été convenu de créer un groupe de travail afin d'analyser les différents contrats des communes qui souhaitent se regrouper pour diminuer les coûts.
- L'archivage. Le problème d'archivage existe sur plusieurs communes de notre territoire. Différentes idées ont été émises lors de cette réunion. Un groupe de travail sera constitué afin de réfléchir aux différentes possibilités énoncées.
- La formation. Le besoin en formation est ressenti dans plusieurs communes. Un recensement des besoins des agents des communes et de la Communauté de communes est à envisager.
- Les marchés publics. Il y a nécessité de former des agents aux marchés publics. Ces agents formés pourraient devenir référents pour le territoire.
- La rencontre des personnels. La réunion DGS/secrétaires de mairie prévue le 14/12/2021 n'a pu avoir lieu. Un courrier leur a été envoyé en janvier 2022 afin de leur demander leurs coordonnées avec photo pour constituer un annuaire et créer ainsi un réseau. Il conviendra de reprogrammer une demi-journée de rencontre car les agents sont demandeurs.

- Autres : gestion des cimetières, gestion des chemins de randonnées, achat groupé de papier, police municipale, achats de différentes fournitures...

2. Besoins d'équipements dans les communes (radars et vidéo-surveillance)

- Les caméras de vidéo-surveillance. Plusieurs communes sont intéressées et certaines ont déjà fait faire un devis. L'idée a été émise d'avoir un retour sur expérience des communes déjà équipées.
- Les radars pédagogiques. 3 communes intéressées.

Programmation d'une réunion des communes intéressées par ces équipements afin d'étudier la possibilité d'un groupement de commande.

8. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

DATES A RETENIR :

Le jeudi 05/05/2022 à 18h30 : Commission « Vie locale »

Le vendredi 06/05/2022 à 18h00 : Inauguration du monument aux morts

Le samedi 07/05/2022 à 10h00 : Moment de convivialité avec les personnels

Le dimanche 08/05/2022 à 9h30 : Commémoration du 77^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Le mardi 10/05/2022 à 19h00 : Réunion publique Journée Citoyenne

Prochains Conseils Municipaux

Le vendredi 20/05/2022 à 20h00

Le vendredi 24/06/2022 à 20h00

Elections législatives

Le dimanche 12 juin 2022

Le dimanche 19 juin 2022

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Maire clôt la séance à vingt-et-une heures quarante-sept minutes.

Délibéré, les jour et an susdits.

Compte-rendu réalisé avec le support de la Secrétaire de mairie et validé par le Secrétaire de séance.

Claudia DUGAST
Maire

